

SCN TWIRLING - 2021 / 2022*

1 - ECOLE DE TWIRLING

135 € / annuel (50 € d'adhésion au club + 85 € de cotisation)

- ✓ 1 entraînement / semaine (Technique bâton, gymnastique, préparation de chorégraphie pour représentation)
- ✓ 2 à 3 représentations locales / an

Section Mini Twirl pour les 4 / 5 ans (mercredis de 16h30 à 17h30, salle de Judo de Nègrepelisse)

Section Loisir pour les 6 / 9 ans (mercredis de 17h30 à 19h, salle de Judo de Nègrepelisse)

Section Jeune à partir de 10 ans (en semaine, les lundis, mardis ou vendredis soir au gymnase de Nègrepelisse en fonction de l'encadrement disponible)

OU 2 - SECTIONS « COMPETITION »

180 € / annuel (50 € d'adhésion au club + 130 € de cotisation)

Tous niveaux : N1, N2 et N3

- ✓ à partir de 1 entraînement / semaine, suivant le niveau de pratique (au gymnase les lundis, mardis, vendredis soir ou samedis matin)
- ✓ 1 h de "gymnastique twirl" / semaine (cours facultatifs)
- ✓ Stages organisés par le club (le nombre varie en fonction des niveaux)
- ✓ 2 à 3 représentations locales / an
- ✓ participation en challenge, en compétition fédérale de Nationale 1, 2 ou 3, voire à des compétitions issues de sélections nationales ou internationales

OU 3 - ZUMBA (à partir de 13 ans et adultes)

135 € / annuel (50 € d'adhésion au club + 85 € de cotisation)

- ✓ 1 cours hebdomadaire (les mercredis soir - salle des fêtes de Nègrepelisse de 20h30 à 21h30)

OU 4 - SUPPORTERS ou DIRIGEANTS

50 € / annuel (adhésion au club)

- ✓ Soutien aux activités du club
- ✓ Permet d'obtenir des remises à l'entrée des compétitions

**Ces tarifs comprennent l'adhésion au club, la licence fédérale, les assurances et les droits SACEM/SPRE par adhérent autorisant le club à diffuser des musiques pendant les entraînements.*

Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Vos règlements devront être impérativement joints.

Renseignements : **Site du club :** <http://www.scntwirling.com/>
Téléphone : **06.46.31.64.71**
Email : **scntwirling@aol.com**

Reprise des entraînements :

- Ecole de Twirling, sections Mini Twirl et Loisir : dans la salle de judo au centre ville, le mercredi 15 septembre 2021
- Ecole de Twirling, section Jeune : au gymnase le lundi 6 septembre 2021 de 18h à 20h
- Sections « compétition » : au gymnase, à partir du samedi 4 septembre 2021 de 9h30 à 12h30 pour les cadets juniors seniors et le lundi 6 septembre 2021 de 18h à 20h pour les poussins benjas minimales
- Zumba : dans la salle des fêtes, le mercredi 15 septembre 2021

RE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS :

Vous trouverez les dossiers en téléchargement sur <http://scentwirling.com/telechargements>

Pour les ré-inscriptions :

Pour toutes les sections Twirling et Zumba, ramenez les dossiers complets :

- **En le donnant aux entraîneurs présents :**
pendant le stage de reprise Twirling des 26, 27 et 28 août au gymnase de Nègrepelisse,
- **En le transmettant par courrier, le 31 août 2021 au plus tard, à :**
SCN TWIRLING, 6 rue Castel Fesandié, 82800 NEGREPELISSE
(courrier postal ou directement dans la boîte aux lettres)

A partir du 01/09, vous ne serez plus prioritaire par rapport à une nouvelle inscription.

Pour les nouvelles inscriptions de toutes sections :

- Une permanence sera assurée le samedi 4 septembre de 9h30 à 12h30 dans la grande salle du gymnase de Nègrepelisse, pendant l'entraînement,
- Nous serons également présents sur le forum des associations le samedi 4 septembre qui se tiendra dans la cour du centre d'art La Cuisine de 14h à 18h au Château de Nègrepelisse,
- Puis une nouvelle permanence sera assurée le lundi 6 septembre au gymnase de 18h à 20h (de 18h à 19h dans la salle de gym et de 19h à 20h dans la grande salle)

NOUVEAU !!! POUR LES JEUNES DE CLASSE CM1 CM2 et 6^{ème}
Notre club est labellisé « carte passerelle »,

qui permet aux élèves de ces classes d'effectuer 3 séances d'entraînement de sports de leur choix. Ce dispositif est lié au sport scolaire USEP UGSEL et UNSS, veuillez donc vous renseigner auprès de votre établissement scolaire à la rentrée, puis vous rapprocher de nous.

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Questionnaire de santé :

Pour les mineurs : dans votre dossier d'inscription vous devrez impérativement inclure le questionnaire de santé vous concernant attesté par votre responsable légal. Celui-ci remplace le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs.

Pour les majeurs : nécessité de fournir un certificat médical tous les 3 ans

Règlement :

- Remise de 10 % sur le montant de la cotisation* à partir du 2^{ème} enfant inscrit,
- Remise de 10 % sur le montant de la cotisation* Zumba pour les parents qui ont un ou plusieurs enfants adhérents du club,
- Aucun remboursement ne sera fait en cas d'abandon en cours de saison
- Notre club est partenaire des dispositifs PASS'Sport, CAF, MSA, bons du Quercy Caussadais - Coupons sports ANCV (frais de gestion de 2,50 % à la charge de l'adhérent) - Autres aides possibles : employeurs, CE, mutuelles,...

(* Non applicable sur le montant de l'adhésion de 50 €

Informations complémentaires sur les entraînements :

- Les créneaux / horaire d'entraînement définitifs vous seront confirmés dans les 15 jours suivant la reprise,
- En règle générale, il n'y a pas d'entraînements pendant les vacances scolaires, sauf organisation de « stages club » et « entraînements planifiés » voulus par les entraîneurs pour les sections « compétition »
- Vos enfants pourront se voir proposer des stages organisés par le Comité Départemental 82 et/ou la Ligue Occitanie. Le club apportera son soutien financier en fonction de sa trésorerie du moment, le solde est à la charge du participant.
- Toute absence à un entraînement doit impérativement être signalée à l'entraîneur pour qu'il organise sa séance en conséquence.

Renseignements sur la pratique sportive :

- Les bâtons sont prêtés par le club la première année moyennant une caution de 40 €. A partir de la 2^{ème} année les bâtons doivent être commandés par l'intermédiaire du club.
- Il est impératif de participer à tous les entraînements en tenue de sport, jogging, pantalon de jazz ou short, et d'être chaussé de rythmiques ou peaux, sauf en salle de judo où une paire de chaussettes suffit.
- Les cheveux doivent toujours être attachés en arrière, en queue de cheval ou chignon.
- Votre enfant doit avoir avec lui, lors de chaque entraînement, une bouteille d'eau marquée à son nom.
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'échange ou d'oubli d'objets / vêtements.

ATTENTION :

L'organisation du club peut évoluer en fonction de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Le SCN TWIRLING se réserve le droit de revoir son organisation et donc l'accueil de ses adhérents suivant les instructions du protocole sanitaire des autorités compétentes et/ou de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton.